

Fondation Eagle
Formulaire de rapport

Fondation Eagle référence : FF 433

Nom de l'institution récipiendaire des fonds : **ASAjfk**

Introduction : venir en aide aux personnes seniors et à leurs animaux de compagnie , la durée est indéterminée et se prolonge d'année en année, elle a été acceptée en 2015

Type de projet : Fondation qui a comme objectif d'aider nos aînés et leurs animaux de compagnie en Suisse Romande.

Subvention CH 20,000.-

Durée du projet : de janvier à décembre 2017

Date d'acceptation 27 novembre 2017

Détails du projet : **Buts de la Fondation créée depuis 2011**

- La Fondation ASA est une organisation unique en Suisse. Elle joue un grand rôle auprès des personnes âgées suite à la perte de leur compagnon à 4 pattes. Suite au décès de leur animal, elles négligent leur propre santé et n'entreprennent plus aucune activité. Elles n'osent pas reprendre un animal car elles ont peur de disparaître avant lui.

ASA se charge de:

- redonner un animal de compagnie à nos seniors
- placer leur animal en famille d'accueil lors d'une hospitalisation
- promener ou nourrir leur animal si elles ne peuvent le faire elles-mêmes
- replacer un animal en adoption lorsque le propriétaire décède.

Réalisations de la Fondation :

Entre fin 2018 et début 2019, grâce à de généreux dons de particuliers et de sponsors, ASA a pu réaliser son rêve d'acheter la « Maison d'ASA ». En effet, au vu des problèmes que nous rencontrons lors de placements de nos chats en famille d'accueil, en cas d'hospitalisation de leur propriétaire, nous avons créé une chatterie pour les héberger. Nous allons pouvoir aussi grâce à cette maison placer nos vieux chats orphelins que nous ne pouvons plus faire adopter. Pour cette réalisation, un ancien chenil a été acheté dans la région de Nyon fin 2018 et les travaux ont duré de janvier à juin 2019 d'ASA « .

Impact :

Grâce à cela, toutes les antennes (Genève, Lausanne et Nord Vaudois) peuvent aussi bénéficier de cette « Maison d'ASA » .

Nous avons gagné en visibilité, en autonomie (plus de demandes de notre part à d'autres structures pour accueillir nos chats) et nous dynamisons ainsi le travail de

notre Fondation.

Projets bénéficiaires :

Une personne qui est la secrétaire de la Fondation.

Un poste de secrétaire est indispensable à notre Fondation. La secrétaire centralise toutes les demandes, appels de nos seniors qui sont en difficultés et coordonne le travail entre les antennes.

Comme nous dépendons des donations, votre généreuse contribution est strictement utilisée pour ce poste. Nous pouvons, de par ce fait, nous consacrer pleinement à l'aide des personnes âgées et au placement des animaux sans nous soucier des problèmes administratifs.

Les charges administratives sont toujours plus lourdes (secrétariat) et nous avons dû engager une gardienne d'animaux pour la « Maison d'ASA » ce salaire supplémentaire est actuellement payé par les dons à la Fondation mais nous ne savons pas si le budget 2019 pourra être tenu.

Récapitulatif des dépenses:

COMPTES DE PROFITS ET PERTES COMPARES DES EXERCICES

	BUDGET 2020 CHF	BUDGET 2019 CHF	2018 CHF	2017 CHF
<u>PRODUITS</u>				
Dons	100 000,00	100 000,00	109 189,97	49 277,62
Don Eagle	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Don Fondation Nana	0,00	0,00	100 000,00	0,00
Participation aux coûts Fondation Nana			0,00	0,00
Revenus successions			70 970,78	215 475,45
Autres recettes	3 000,00	3 000,00	2 791,13	3 241,25
Loyers	15 000,00	10 000,00	0,00	0,00
Pensionnaires	134 000,00	89 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	272 000,00	222 000,00	302 951,88	287 994,32
<u>FRAIS D'EXPLOITATION</u>				
Frais vétérinaires	(8 000,00)	(8 000,00)	(4 095,95)	(8 805,25)
Frais de garde	(2 000,00)	(2 000,00)	(1 702,00)	(3 810,00)
Salaires gardiens	(109 000,00)	(73 000,00)	0,00	0,00
Frais de nourriture et d'exploitation			0,00	0,00
TOTAL DES FRAIS EXPLOITATION	(119 000,00)	(83 000,00)	(5 797,95)	(12 615,25)
<u>FRAIS GENERAUX</u>				
Téléphones et frais internet	(7 000,00)	(6 000,00)	(4 708,15)	(4 688,35)
Frais administratifs	(22 000,00)	(22 000,00)	(21 869,85)	(16 415,50)
Publicité	(2 000,00)	(2 000,00)	(2 154,00)	0,00
Frais divers	(2 000,00)	(2 000,00)	(1 437,30)	(6 249,70)
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	(33 000,00)	(32 000,00)	(30 169,30)	(27 353,55)
<u>FRAIS IMMEUBLE</u>				
Frais d'entretien	(5 000,00)	(2 000,00)	(1 169,60)	0,00
Droit du superficiele, taxes, impôt foncier	(5 500,00)	(5 500,00)	(1 301,25)	0,00
Eau, électricité, mazout	(5 000,00)	(4 000,00)	(1 059,05)	0,00
TOTAL DES FRAIS IMMEUBLE	(15 500,00)	(11 500,00)	(3 529,90)	0,00
RESULTAT AVANT RESULTAT FINANCIER ET EXTRAORDINAIRE	104 500,00	95 500,00	263 454,73	248 025,52
<u>RESULTAT FINANCIER ET EXTRAORDINAIRE</u>				
Frais bancaires	(500,00)	(500,00)	(447,33)	(336,71)
Intérêts créanciers	0,00	0,00	0,00	3,05
Intérêts hypothécaire	(2 000,00)	(1 600,00)	0,00	0,00
TOTAL DU RESULTAT FINANCIER ET EXTRAORDINAIRE	(2 500,00)	(2 100,00)	(447,33)	(333,66)
RESULTAT DE L'EXERCICE (+ Bénéfice / -. perte)	102 000,00	93 400,00	263 007,40	247 691,86

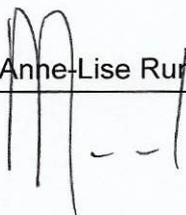
Conclusion : Les objectifs de la Fondation sont pleinement atteints. Les 4 antennes reçoivent environ 2'000 téléphones par année. Nous plaçons en adoption plusieurs dizaines de chiens et chats pour le plus grand bonheur de nos aînés. De plus, un bon nombre de seniors bénéficient d'une aide temporaire, ponctuelle ou quotidienne.

Et nous avons maintenant le bonheur de pouvoir abriter nos chats temporairement ou définitivement avec notre « Maison d'ASA » !

Signature et Date :

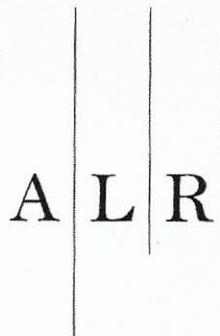
Le. 18 août 2019.

Anne-Lise Rummel (comptable)



Gilles Altwegg (Président)





FONDATION JEAN-FRANCOIS KURZ

NYON

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018

-RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION AU 31 DECEMBRE 2018

-BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2018 ET 2017

-COMPTES DE PERTES ET PROFITS COMPARES DES EXERCICES 2018 ET 2017

-PROPOSITION DE REPARTITION DU RESULTAT

NYON, LE 8 FEVRIER 2019

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres du conseil de la Fondation Jean-François Kurz à Nyon

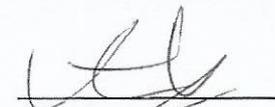
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de la **Fondation Jean-François Kurz** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2018**.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à la tenue de la comptabilité durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytique ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi, aux règles cantonales et aux statuts.

ALR FIDUCIAIRE A.L. RUMMEL SA



Astrid ROBERT
Réviseur agréé ASR
N°108'994
(Réviseur responsable)

Nyon, le 8 février 2019

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes)
- Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

Fondation Jean-François Kurz, Nyon

BILAN AU 31 DECEMBRE	Annexe	2018	2017
		CHF	CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Liquidités	3	249 579.88	495 017.98
Créances		0.00	19 800.00
Actifs de régularisation	4	3 731.25	0.00
TOTAL ACTIF CIRCULANT		253 311.13	514 817.98
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles, net	5	1.00	1.00
Immeuble	6	825 231.60	0.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		825 232.60	1.00
TOTAL DE L'ACTIF		1 078 543.73	514 818.98
PASSIF			
Fonds étrangers à court terme			
Autres dettes à court terme	7	700.00	0.00
Passifs de régularisation	8	6 206.55	6 189.00
Fonds de réserve Fondation Nana		300 000.00	0.00
TOTAL FONDS ETRANGERS A COURT TERME		306 906.55	6 189.00
Capitaux propres			
Capital		20 000.00	20 000.00
Résultat reporté		488 629.98	240 938.12
Résultat de l'exercice		263 007.20	247 691.86
TOTAL CAPITAUX PROPRES		771 637.18	508 629.98
TOTAL DU PASSIF		1 078 543.73	514 818.98

Fondation Jean-François Kurz, Nyon

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE	Annexe	2018	2017
		CHF	CHF
<u>Revenus</u>			
Produits nets	9	302 951.88	287 994.32
TOTAL DES PRODUITS		302 951.88	287 994.32
<u>Charges d'exploitation</u>			
Frais généraux	10	(7 235.45)	(15 832.35)
Frais de personnel	11	(14 676.80)	(10 071.75)
Autres charges d'exploitation	12	(14 055.20)	(14 064.70)
Frais d'immeuble	13	(3 529.90)	0.00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(39 497.35)	(39 968.80)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT RESULTAT FINANCIER		263 454.53	248 025.52
<u>Autres produits/charges</u>			
Autres produits / (charges)	14	(447.33)	(333.66)
TOTAL AUTRES PRODUITS/CHARGES		(447.33)	(333.66)
BENEFICE / (PERTE) DE L'EXERCICE		263 007.20	247 691.86

ANNEXE DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(avec comparatifs au 31 décembre 2017)

(exprimée en CHF)

1. GENERAL

La Fondation Jean-François Kurz a été créée le 6 décembre 2011.

Son but est d'apporter tout type d'assistance aux personnes âgées confrontées à des difficultés pour s'occuper de leur animal de compagnie; d'apporter tout type d'assistance aux personnes âgées désirant adopter un animal de compagnie; de soutenir des instituts suisses exonérés d'impôts et poursuivant un but analogue.

La moyenne annuelle des emplois à plein temps est inférieure à 10 employés.

2. PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables applicables en Suisse. Ils sont établis suivant le principe de la continuité d'exploitation.

Immobilisations corporelles - Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs valeurs d'acquisition moins les amortissements économiquement nécessaires.

3. LIQUIDITES	2018	2017
Caisse	0.00	395.10
Caisse Genève	539.00	0.00
PostFinance 12-474274-4	139 934.43	68 845.63
BCV L 5285.36.07	109 106.45	425 777.25
Total	249 579.88	495 017.98

4. ACTIFS DE REGULARISATION	2018	2017
Droit de superficie 2019	3 731.25	0.00
Total	3 731.25	0.00

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, net

	Acquisitions 2018	Cessions 2018	Amortissements 2018	Taux	2018	2017
Matériel	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00
Total 31.12	0.00	0.00	0.00			
Total, net					1.00	1.00

Fondation Jean-François Kurz, Nyon

ANNEXE DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(avec comparatifs au 31 décembre 2017)

(exprimée en CHF)

6. IMMEUBLES

	Acquisitions 2018	Cessions 2018	Amortissements 2018	2018	2017
Immeuble Gingins	809 000.00	0.00	0.00	809 000.00	0.00
Frais de rénovation	16 231.60	0.00	0.00	16 231.60	0.00
Total 31.12	825 231.60	0.00	0.00		
Total, net				825 231.60	0.00

7. AUTRES DETTES A COURT TERME

	2018	2017
Salaires dus	700.00	0.00
Total	700.00	0.00

8. PASSIFS DE REGULARISATION

	2018	2017
Frais vétérinaires	0.00	1 269.35
Charges sociales	448.40	546.25
Frais divers du personnel	991.90	391.05
Autres charges d'exploitation	2 366.25	2 782.35
Honoraires révision	2 400.00	1 200.00
Total	6 206.55	6 189.00

9. REVENUS

	2018	2017
Dons	109 189.97	49 277.62
Don Eagle	20 000.00	20 000.00
Don Fondation Nana	100 000.00	0.00
Autres recettes	2 791.13	3 241.25
Successions	70 970.78	215 475.45
Total	302 951.88	287 994.32

Fondation Jean-François Kurz, Nyon

ANNEXE DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(avec comparatifs au 31 décembre 2017)

(exprimée en CHF)

	2018	2017
10. FRAIS GENERAUX		
Frais vétérinaires	(4 095.95)	(8 805.25)
Frais de garde	(1 702.20)	(3 810.00)
Achats nourritures	0.00	(778.90)
Frais divers	(1 437.30)	(2 438.20)
Total	(7 235.45)	(15 832.35)
11. FRAIS DE PERSONNEL		
Salaires	(8 963.35)	(8 109.65)
Charges sociales AVS/AC	(783.80)	(778.50)
Assurance accidents	(100.00)	(95.55)
Frais divers du personnel et du comité	(4 829.65)	(1 088.05)
Total	(14 676.80)	(10 071.75)
12. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Frais de bureau	(5 305.05)	(4 603.75)
Téléphone, frais de port	(4 708.15)	(4 688.35)
Assurances diverses	(588.00)	(588.00)
Essence	0.00	(39.90)
Honoraires fiduciaire	(1 200.00)	(1 740.00)
Conseils juridique et autres	(100.00)	0.00
Publicité	(2 154.00)	0.00
Frais clientèle	0.00	(2 404.70)
Total	(14 055.20)	(14 064.70)
13. FRAIS D'IMMEUBLE		
Entretien de l'immeuble	(1 169.60)	0.00
Droit, taxes, impôts fonciers	(1 301.25)	0.00
Eau, électricité, mazout	(1 059.05)	0.00
Total	(3 529.90)	0.00

Fondation Jean-François Kurz, Nyon

ANNEXE DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(avec comparatifs au 31 décembre 2017)

(exprimée en CHF)

14. (CHARGES)/PRODUITS FINANCIERS, net	2018	2017
Frais bancaires	(447.33)	(336.71)
Produits financiers	0.00	3.05
Total	(447.33)	(333.66)

15. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DU BILAN

Il n'existe aucun évènement postérieur à la date du bilan.